



Point de marché

Le délai de tenue de la réunion de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes 2023 a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2024 par le Président du Tribunal de Commerce de Pontoise pour offrir à Atos un cadre stable pour mener à bien les discussions sur un accord de restructuration financière d'ici juillet 2024.

- Les comptes sociaux d'Atos ont été arrêtés par le Conseil d'administration et certifiés sans réserve par les Commissaires aux comptes.
- Atos rappelle que les offres préliminaires reçues pour sa restructuration entraînent toutes une dilution massive de ses actionnaires actuels.

Paris, France – 21 mai 2024

Conformément aux dispositions légales applicables, Atos SE ("**Atos**" ou la "**Société**") annonce aujourd'hui avoir sollicité et obtenu du Président du Tribunal de Commerce de Pontoise une prolongation du délai de réunion de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui avaient été préalablement arrêtés par le Conseil d'administration de la Société et certifiés sans réserve par les Commissaires aux comptes. L'ordonnance ainsi rendue le 21 mai 2024 prolonge le délai de réunion jusqu'au 31 décembre 2024.

Cette décision, prise dans le meilleur intérêt d'Atos, a pour objectif de permettre à la Société de bénéficier d'un cadre stable afin de mener à bien les discussions engagées depuis début février 2024 avec l'ensemble des parties prenantes en vue de parvenir à un accord de restructuration financière d'ici juillet 2024, comme annoncé dans ses précédentes communications.

Conformément aux dispositions légales applicables, les actionnaires d'Atos seront consultés sur le plan de restructuration financière dans un cadre dédié, distinct de l'Assemblée Générale Annuelle chargée d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Atos informera en temps utile ses actionnaires de la date de réunion de sa prochaine Assemblée Générale Annuelle.

À propos d'Atos

Atos est un leader international de la transformation digitale avec environ 94 000 collaborateurs et un chiffre d'affaires annuel d'environ 11 milliards d'euros. Numéro un européen du cloud, de la cybersécurité et des supercalculateurs, le Groupe fournit des solutions intégrées pour tous les secteurs, dans 69 pays. Pionnier des services et produits de décarbonation, Atos s'engage à fournir des solutions numériques sécurisées et décarbonées à ses clients. Atos est une SE (Société Européenne) cotée sur Euronext Paris.

La raison d'être d'Atos est de contribuer à façonner l'espace informationnel. Avec ses compétences et ses services, le Groupe supporte le développement de la connaissance, de l'éducation et de la recherche dans une approche pluriculturelle et contribue au développement de l'excellence scientifique et technologique. Partout dans le monde, Atos permet à ses clients et à ses collaborateurs, et plus généralement au plus grand nombre, de vivre, travailler et progresser durablement et en toute confiance dans l'espace informationnel.

Contacts

Relations Investisseurs : David Pierre-Kahn | investors@atos.net | +33 6 28 51 45 96

Actionnaires individuels : 0805 65 00 75

Contact presse : globalprteam@atos.net